

Sur l'usage de l'étain par Nicéphore Niépce

par Isabelle Evrard, 2005.

La gravure à l'eau forte ou au burin se pratique sur plaque de cuivre. L'usage, par Nicéphore Niépce, de l'étain comme support de ses gravures héliographiques est une singularité qui étonne beaucoup le graveur parisien Lemaître avec qui Niépce entre en contact pour trouver auprès de lui des améliorations de sa technique déficiente. L'étain sert alors en effet essentiellement à l'impression des partitions musicales, produites par estampage des notes avec un poinçon.

Nous avons ici regroupé quelques extraits des écrits de Niepce et d'ouvrages à propos de la gravure sur étain.

1 - Extraits des *Correspondances* où il est parlé de l'étain :

Lettre de Lemaître à NN le 7 février 1827 (A.Sc. St Petersburg) :

« Je suis fâché que vous n'ayez pas persisté à faire vos essais sur cuivre, je crains que sur **étain** vous n'ayez toujours des tailles rondes, et quand même vous obtiendriez une belle gravure, elle s'arrondirait et s'userait facilement après un petit nombre d'épreuves ; ce métal est trop mou pour supporter longtemps le frottement des serpillières, des linges et de la main passée sur le blanc, dont on se sert pour essuyer les planches. On ne se sert guère de planches d'**étain** que pour graver la musique et les dessins d'étoffes, que l'on grave profondément et que l'on essuie très légèrement à l'impression ».

Lettre de NN à Lemaître le 16 février 1827 (A.Sc. St Petersburg) :

« Les observations que vous m'adressez sont bien fondées et parfaitement justes. En effet, j'ai toujours remarqué moi-même, dans mes essais de gravure sur pierre, sur cuivre et sur **étain**, ce sablé et cette rondeur des tailles que vous signalez. (...). Vous êtes fâché, Monsieur, que je n'aie pas persisté à faire mes essais sur cuivre. A dire vrai, je n'y ai point renoncé ; et si je me suis servi de planches d'**étain**, c'est parce que je les avais fait venir pour ma chambre noire ; ce métal, à cause de sa blancheur, me paraissant mériter préalablement la préférence ».

Lettre de NN à Lemaître le 17 mars 1827 (A.Sc. St Petersburg) :

« P.S. : Ces gravures ne doivent pas dépasser la grandeur de **mes petites planches d'étain** et de la plus grande ; mes planches de cuivre ayant à peu près les mêmes dimensions ».

Lettre de NN à Lemaître le 3 avril 1827 (A.Sc. St Petersburg) :

« Mr Daguerre m'a envoyé un petit dessin très élégamment encadré » (...) « Quelle qu'ait pu être l'intention de Mr. Daguerre, comme une prévenance en vaut une autre, **je lui ferai passer une planche d'étain légèrement gravée d'après mes procédés**, en choisissant pour sujet, une des gravures que vous m'avez envoyées ; cette communication ne pouvant en aucune manière compromettre le secret de ma découverte ».

2 - Manuel du graveur, ou traité complet de l'art de la gravure en tous genres, d'après les renseignements fournis par plusieurs artistes, A. M. Perrot, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1830, p. 166 :

« On se sert plus ordinairement de planches d'étain pour graver la musique ; le commerce fournit ces planches toutes préparées et prêtes à recevoir le travail du graveur ».

3 - André Béguin, Dictionnaire technique de l'estampe, Paris 1998

Etain :

Métal tendre, a été utilisé pour la gravure en creux avec le procédé d'estampage, en particulier pour la gravure de la musique. Les notes et les signes musicaux étaient portés sur des poinçons que l'on frappait au marteau.

La planche, fragile, ne servait pas directement à l'impression mais était reportée sur pierre lithographique.

Pas de nouvelles référence bibliographiques à la bibliothèque des Arts et Métiers. Rien non plus de précis dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ni dans le *Dictionnaire des arts de peinture, sculpture et gravure* de Watelet et Lévesque.

4 – D'après Jean-Louis Marignier, Niépce, l'invention de la photographie, Paris, Belin, 1999, « L'étain comme support » :

p. 189 :

« Le choix de ce métal par Niépce est récent même s'il est en train de se réapprovisionner en plaques. C'est pour sa teinte qu'il l'a choisi comme pour ses propriétés réfléchissantes, qui améliorent la vision de l'image.

Note 22 p. 192 : « L'étain pur se caractérise par une excellente stabilité à l'air (très peu d'oxydation), contrairement à l'alliage d'étain contenant du plomb qui s'oxyde avec le temps et devient gris. Les plaques conservées actuellement et qui représentent des dessins gravés sont toutes en alliage d'étain. En revanche, *Le Point de vue de la fenêtre*, qui date de l'été 1827, a été réalisé sur étain pur ».

p. 195 : « Lemaître est quelque peu dérouté par l'emploi de l'étain. Il essaie de convaincre Niepce de reprendre ses gravures sur cuivre, car l'étain est trop mou et ne peut résister longtemps ni à la presse ni à l'essuyage avec des linges. Il doute que le procédé puisse donner des gravures aussi fines et délicates que celles obtenues à la main. Mais Niepce justifie ce choix car pour les points de vue, la blancheur de l'étain lui paraît préférable à la couleur du cuivre. De plus, le métal réfléchissant mieux la lumière, le temps de pose est plus court (lettre du 8 octobre 1824) ».

5 – Un précédent en histoire de la gravure : Antoine Coypel

Il y a des précédents mais on ne trouve pas d'explication sur le choix de la technique.

Antoine Coypel par exemple a gravé sur étain mais cela représente une très faible partie de sa production, pour l'essentiel à l'eau-forte.

Il grave quelquefois à « la pointe sèche sur une planche d'étain », comme pour *Melchisédech bénissant Abraham (offrant le pain et le vin à Abraham)* ou la *Vierge à l'enfant*. Il est

probable qu'il apprend la technique dans l'atelier de son oncle Guillaume Chasteau qui édite ses premières pièces.